ARCHIVES DE LA GRANDE CHARTREUSE

A-V
63 a

A-5
63 a

CRIMMITSCHAU

Chartreuse de la Transfiguration-de-N.-S.

(PROVINCE D'ALLEMAGNE INFÉRIEURE)

Manuscrit du Ven. Père Dom Palémon **BASTIN**

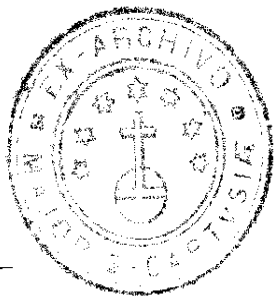

Cartusia

transfigurationis Jesu Christi

Vallis Sancti Martini

super rivum vulgò « Pleisse » nuncupatum

prope

Crimmitschau

in Saxonia.

(In antiquis documentis Crympschau)

1478 – 1526. –

Histoire de la terre noble appelée Chartreuse par A. Winkler, instituteur à Neukirchen.

(Extrait du « Crimmitschauer Stadt- und-Land- Kalender 1893. » Calendrier de la ville et de la campagne de Crimmitschau de l'an 1893. — Robert Raab in Crimmitschau. —) page 45 à 50. Traduction de l'abbé Tacker curé de Moutier, Jura Bernois.

Si tout lieu marqué par un monument historique est sacré, nous habitons dans la belle vallée de la Pleisse une terre plus d'une fois sacrée. En effet, Crimmitschau et ses environs possèdent un bon nombre de monuments qui nous rappellent les temps passés. Qui, à la vue des murs gris attenants de la Schweinsburg ne songe à des temps déjà bien éloignés de nous ? — Mais c'est surtout la terre noble de la chartreuse qui nous parle éloquemment de l'instabilité et de la variabilité de tout ce qui existe ici-bas. Son histoire extraordinaire nous fait connaître combien est vrai le mot du poète :

Les vieux âges se précipitent, les temps changent,
Et une vie nouvelle s'épanouit en sortant des ruines.

Tout le monde sait que la terre noble de la chartreuse provient d'un couvent du même nom. Ce qu'on sait moins, c'est qu'avant la chartreuse il y avait en cet endroit un couvent d'Augustins, et que le couvent de chartreux n'a été qu'une transformation du couvent d'Augustins. La fondation de ce dernier remonte au commencement du 13e siècle. A cette époque la vallée de la Pleisse, appelée alors vallée de saint Martin, avait un aspect tout différent de celui qu'elle a de nos jours. Les paysans soumis aux corvées n'avaient pas la moindre idée de l'activité qui règne dans nos fabriques et des relations bruyantes qui ont fait plus tard leur entrée dans la silencieuse vallée. On y eut également cherché en vain les localités florissantes et populeuses qui s'étalent aujourd'hui sur les deux rives de la Pleisse. Seul, le château de Crimmitschau (aujourd'hui la Schweinsburg) était déjà debout et, gardien vigilant, éloignait de la contrée les intrus et les perturbateurs de la paix publique. Ce château était la propriété du riche et considéré chevalier Henri de Crimmitschau, que l'empereur Frédéric II, pour le récompenser de sa prudence et de sa bravoure, avait nommé juge général du territoire de la Pleisse. A cette époque ce territoire n'appartenait pas encore

encore aux princes de Weltin (Weltin est une petite ville située sur la Saale, province de Saxe, district de Merseburg, dit l'abbé Tschar traducteur) ; c'était une terre d'empire. Cet homme excellent fut le fondateur du monastère primitif de Crimmitschau qui fut peuplé d'Augustins.

Henri avait fait pour un motif quelconque, vœu d'aller en pèlerinage à Rome et d'y prier dans l'église de St-Pierre et de St-Paul. Il avait déjà été sur le point d'exécuter son projet, d'autant plus que l'empereur son maître se préparait aussi à se rendre à Rome pour s'y faire couronner par le pape. Mais l'évêque de Naumbourg, Engelbrecht, au diocèse duquel le pays de la Pleisse appartenait, et plusieurs autres seigneurs et chevaliers considérés de la contrée voyaient de mauvais œil qu'un homme influent comme lui et occupant une position si élevée quittât l'Allemagne tandis que l'empereur lui-même serait absent. Ils le supplièrent donc instamment de différer du moins l'accomplissement de son vœu. Henri finit par se laisser convaincre et consentit, dans l'intérêt de sa patrie, à renoncer à son pèlerinage et, au lieu de ployer le genou pour prier sur la terre étrangère, à manier d'une main énergique le bâton du commandement. Mais plus tard, même lorsqu'il fut arrivé à un âge avancé, ce seigneur ne put entreprendre le pèlerinage qu'il avait promis ; et comme sa conscience l'accusait sans cesse d'avoir violé son vœu, l'évêque de Naumbourg, qui était en même temps son parrain, lui donna le conseil de bâtir un couvent pour expier sa faute. C'est ce à quoi Henri de Crimmitschau consentit aussitôt. —

La pensée de fonder un couvent est pour nous chose incompréhensible. Mais alors la vie monacale était dans toute sa splendeur. Tous ceux qui étaient pieux, bons et saints s'y donnaient rendez-vous. Les plus nobles esprits et les cœurs craignant Dieu y cherchaient un refuge pour échapper à la barbarie et aux frayeurs de leur époque. Autant la pensée du couvent et de la vie monacale est inconnue de nos jours, autant les couvents, avant de tomber dans la corruption, ont fait de belles et grandes choses. Ils ont été longtemps les uniques refuges, les uniques pépinières de la science, de la civilisation et des arts. Toutes les industries, les métiers, l'agriculture, les arts et la science ont pris naissance pour nous dans les couvents.

Après avoir obtenu le consentement de ses fils déjà majeurs, Henri de Crimmitschau

Crimmitschau se mit à construire le couvent projeté. Il s'entendit à cet effet avec les religieux du couvent de Notre Dame situé sur la montagne près d'Altenbourg. Une troupe de frères fut envoyé pour choisir l'emplacement du nouveau couvent. Tout fut examiné avec le plus grand soin, la nature des terres, les sources, les étangs, la route, les environs etc..., tout ce qui était indispensable à la prospérité d'un couvent. Dans les vastes possessions d'Henri fut choisi ce coin silencieux de la vallée de St Martin, qui semblait réunir toutes les conditions exigées. Les terrains destinés à servir de base à l'église et aux habitations des frères furent jalonnées, et l'évêque Engelbrecht bénit l'emplacement. Le même jour commencèrent les travaux de construction; les moines travaillaient avec les gens de la campagne comme à l'envi et portaient poutres et pierres. Les constructions furent terminées en 1222, et les sept premiers chanoines, les réguliers, comme on donne aussi ce nom aux on appelle aussi les moines de St Augustin, entrèrent au son des cloches, le nouveau prévôt, Dittrich d'Altenbourg, à leur tête, dans ces graves et vénérables édifices.

Là les pieux religieux n'étaient point troublés dans leurs exercices de dévotion. Leur nouvelle patrie s'étendait silencieuse derrière un épais fourré de vieux ormes et de tilleuls. Un mur élevé qui est encore aujourd'hui debout en partie, entourait le couvent ainsi que les jardins. Les bâtiments du couvent, construits dans un style ancien, entouraient l'église et formaient une vaste cour. L'église ainsi que le bâtiment principal du couvent, étaient ornés de toits élancés. Derrière le couvent, du côté de la Pleisse et de la ville, était le jardin. Là, à l'ombre de grands arbres fruitiers, des moines à l'attitude sévère se promenaient enveloppés dans leurs robes grises et dans leurs capuchons, ou bien bêchaient à la sueur de leur front les parterres de leurs jardins, ou prenaient soin des fleurs dont la vue les dédommageait des joies du monde auxquelles ils avaient renoncé; car

Il faut que le cœur s'attache à quelque chose,
Et sans amour on ne peut exister.

Lorsque de temps en temps les sons de la cloche interrompaient le silence du monastère, tous dirigeaient leurs pas vers l'église et bientôt les chants monotones et pieux des moines franchissaient les murs pour frapper l'oreille des passants

passants. Quelquefois aussi la porte du couvent s'ouvrait pour livrer passage à un moine qui sortait à pas mesurés, la tête baissée, pour quêter en faveur de son couvent ou pour remplir des fonctions dans quelque église dépendant du monastère. Car les chanoines réguliers de St-Augustin étaient des moines prêcheurs, et l'église de St-Laurent à Crimmitschau, la chapelle de Schweinsburg et l'église du village de Bergersdorf, c'est-à-dire de Kleinbernsdorf, avaient été confiées à leurs soins. Lorsque plus tard le nombre des frères se fut augmenté, Langenhessen, Königswalde et Rudelswalde devinrent aussi des villages du couvent. Le cercle de leur activité était étendu et ils remplissaient aussi leurs devoirs extérieurs exactement; mais grands étaient aussi les revenus qu'ils retiraient de ces localités. En outre, des bienfaiteurs ajoutaient aux possessions des religieux tantôt une forêt, comme par exemple la forêt d'Eulten, tantôt un moulin, par exemple le moulin Anger (Cet ancien moulin existe encore. C'est le moulin situé près de la fabrique Reuter et Beckert à Neukirchen), tantôt des champs et des prés, de sorte que le monastère prospérait d'une manière réjouissante et était florissant.

Il y avait deux siècles que les moines occupaient ce lieu quand, au commencement du 15e siècle, l'étoile heureuse qui avait jusqu'alors éclairé le couvent commença à pâlir. Des guerres intérieures exercèrent sur le monastère une influence tantôt directe, tantôt plus éloignée, mais jamais heureuse. En l'an 1430, sous les ordres des deux Procope, les bandes dévastatrices des Hussites, arrivées de Bohême, pénétrèrent aussi dans notre paisible patrie. Les Hussites détruisaient tout, partout où ils portaient leurs pas; ils envahirent aussi la paisible enceinte du couvent, pillant et enlevant tout ce qui leur tomba sous la main; et en s'en allant, comme pour dire adieu à ce lieu, ils y lancèrent des torches incendiaires, de sorte qu'au bout de peu d'heures l'église et le bâtiment principal ne furent plus qu'un tas de cendres et de ruines. Le petit nombre des religieux qui survécurent à ce triste temps, ne pouvaient songer au rétablissement de leur monastère, car les dévastations de la guerre leur avaient aussi enlevé tout espoir de secours. —

Le couvent dévasté resta donc pendant de longues années comme l'image de la grandeur

grandeur déchue. Ses murs calcinés et les grandes croisées privées de fenêtres avaient l'air de cacher: Les vieux âges se précipitent, les temps changent! —

Mais une vie nouvelle devait cependant s'épanouir sur les ruines, quoique le protecteur épiscopal eût déjà renoncé à l'espoir d'assister à la résurrection de ce sanctuaire béni.

Marguerite, la veuve de l'électeur Frédéric le Bon[1], et mère des princes Ernest et Albert qui furent dépouillés par Kunz de Kaufungen, avait l'intention de fonder un monastère. D'Altenbourg, où elle résidait alors, ses vues se portèrent sur le couvent d'Augustins dévasté de Crimmitschau. Elle entra donc en négociation avec le protecteur temporel (sans doute laïque) du couvent, Hans Feilrangel, alors propriétaire de la ville et du château de Crimmitschau, ainsi qu'avec l'ordre de St-Augustin qui n'avait pas encore renoncé à ses prétentions sur le couvent dévasté. Les négociations eurent une issue favorable et peu d'années après, du milieu des ruines s'élevait un nouveau couvent plus vaste et plus beau que l'ancien. Lorsqu'il fut terminé, la noble fondatrice le remit, avec l'autorisation du pape Sixte IV, à l'ordre des chartreux. C'est le seul couvent de cet ordre qui ait existé en Saxe. —

L'ordre des chartreux a pris naissance en France au onzième siècle. Il a surpassé en sévérité tous les autres ordres religieux. La première règle des chartreux était un silence rigoureux, leur bouche silencieuse ne s'ouvrait que pour prier et pour se confesser, ce qu'ils faisaient tous les samedis. Le salut qu'ils s'adressaient était un Memento mori à peine articulé. Leur table était loin d'être richement servie: d'ordinaire l'eau et le pain constituaient leur unique nourriture; les racines, les fruits et les légumes étaient des friandises qui ne leur étaient permises que trois jours par semaine. Chaque religieux prenait son maigre repas seul dans sa cellule, on le lui passait par une ouverture pratiquée dans sa porte. Pendant les peu d'heures que

(1). — Frédéric le Bon, électeur de Saxe de 1428 à 1464, eut beaucoup à souffrir de l'invasion des Hussites. Il eut aussi une longue guerre de succession à soutenir contre son frère Guillaume. Sa femme Marguerite d'Autriche, fille de l'archiduc Ernest, qu'il épousa en 1432, lui donna plusieurs enfants, Ernest, Amélie qui fut la femme de Louis le Riche, duc de Bavière, Anne qui s'unit à Albert d'Achille, électeur de Brandebourg, Hedwige abbesse de Quedlinbourg, Marguerite abbesse de Sangelitz?, et Albert, dit le courageux. Je ne trouve rien sur Kunz de Kaufungen. — (note de l'traducteur abbé Jacob)

reposaient sur une planche étroite ou sur une
d'une robe de drap blanc descendant jusqu'à
r blanc ou en chanvre qui retenait ses plis.
du cou aux genoux, une bande de drap noir,
lui qui entrait dans un couvent de chartreux
seuil. –
(1480) (la fondatrice Elisabeth mourut le 12
nom de « Haus der Verklärung Jesu Christi
figuration de N. S. Jesus christ de la vallée
l'électeur Frédéric le Sage[1] la confirmation
unités. Mais ni les lettres de sauvegarde,
loignement des religieux d'avec le monde
ruine vers laquelle il marchait rapide-
ient pu détruire que les murs du couvent,
détruisit le monachisme lui-même.
s et les habitants des couvents retourné-
d voulu fuir. –
s contrées ses conquêtes bénies, la lumière
aquilles et sombres cellules des chartreux
eligieux embrassèrent la nouvelle doctrine
que leurs rangs s'éclaircirent de plus en
couvent, en 1526, qu'un seul habitant
ussi finit par ne pas vouloir faire excep-
vastes bâtiments devenus vides finit par
e aussi pour la doctrine de Luther, quitter
désista de toutes ses prétentions sur le couvent

administrateurs spéciaux chargés de la culture des champs et des prés. –

Cependant cet unique couvent de chartreux de la Saxe était destiné à avoir des rapports plus étroits encore avec l'auteur de la réforme. A la demande de Luther, son beau frère Hans Bora devint, en 1548, propriétaire de la plus grande partie des biens et des droits de la chartreuse ; et il le devint en partie par suite d'une faveur de l'électeur Jean Frédéric[1], et en partie en vertu d'une acquisition faite au prix bien peu élevé, même pour cette époque, de 1300 florins. C'est ainsi que l'ancienne chartreuse fut transformée en une terre noble. Cependant Hans de Bora ne put conserver cette propriété que pendant l'espace de 12 ans ; il fut forcé de la revendre, quoiqu'avec un bénéfice considérable, en 1560. Cette fatalité atteignit non seulement le premier acquéreur de cet ancien couvent, mais tous ses propriétaires laïques : rarement ce bien demeura pendant un espace de temps un peu long entre leurs mains. Ce n'est que dans un très petit nombre de cas qu'il passa à leurs héritiers immédiats. Il y a probablement peu de propriétés qui dans le cours des temps aient changé aussi fréquemment de maîtres et qui soient devenues l'occasion de tant de procès longs et compliqués que cette terre si gracieuse et si fertile. C'est ce qui explique la vieille remarque que le peuple des environs faisait relativement à ce bien. Les anciens religieux, disait-on, ne permettent pas aux propriétaires de se réchauffer dans leur nid. (2). –

Peu d'années après la transformation du couvent en une terre noble on vit ce lieu recevoir une destination bien différente de celle qu'il avait eue auparavant, une destination qui respectait peu le sentiment, qui blessait même profondément le visiteur. Le cloître était devenu une étable abritant des bêtes à cornes, les salles de réunion des pièces habitées, les cellules des religieux des greniers à foin, l'église une grange. Le hennisse-

(1480) (la fondatrice Elisabeth mourut le 12
nom de « Haus der Verklärung Jesu Christi
figuration de N. S. Jesus christ de la vallée
l'électeur Frédéric le Sage[1] la confirmation
unités. Mais ni les lettres de sauvegarde,
loignement des religieux d'avec le monde
ruine vers laquelle il marchait rapide-
ient pu détruire que les murs du couvent;
détruisit le monachisme lui-même.
s et les habitants des couvents retourné-
d voulu fuir. —
s contrées ses conquêtes bénies, la lumière
aquilles et sombres cellules des chartreux
eligieux embrassèrent la nouvelle doctrine
que leurs rangs s'éclaircirent de plus en
couvent, en 1526, qu'un seul habitant
ussi finit par ne pas vouloir faire excep-
vastes bâtiments devenus vides finit par
e aussi pour la doctrine de Luther, quitter
désista de toutes ses prétentions sur le couvent
ainsi que le couvent, avec toutes ses
gneur territorial qui lui donna d'abord des

duc de Saxe de 1486 à 1525, prit en 1518 Luther
e qui lui succéda (1525-1532) présenta à la Diète
pereur Charles-Quint. — (Le traducteur). —

faite au prix bien peu élevé, même pour cette époque, de 1300 florins. C'est ainsi que l'ancienne chartreuse fut transformée en une terre noble. Cependant Hans de Bora ne put conserver cette propriété que pendant l'espace de 12 ans; il fut forcé de la revendre, quoiqu'avec un bénéfice considérable, en 1560. Cette fatalité atteignit non seulement le premier acquéreur de cet ancien couvent, mais tous ses propriétaires laïques: rarement ce bien demeura pendant un espace de temps un peu long entre leurs mains. Ce n'est que dans un très petit nombre de cas qu'il passa à leurs héritiers immédiats. Il y a probablement peu de propriétés qui dans le cours des temps aient changé aussi fréquemment de maîtres et qui soient devenues l'occasion de tant de procès longs et compliqués que cette terre si gracieuse et si fertile. C'est ce qui explique la vieille remarque que le peuple des environs faisait relativement à ce bien. Les anciens religieux, disait-on, ne permettent pas aux propriétaires de se réchauffer dans leur nid. (2). —

Peu d'années après la transformation du couvent en une terre noble on vit ce lieu recevoir une destination bien différente de celle qu'il avait eue auparavant, une destination qui respectait peu le sentiment, qui blessait même profondément le visiteur. Le cloître était devenu une étable abritant des bêtes à cornes, les salles de réunion des pièces habitées, les cellules des religieux des greniers à foin, l'église une grange. Le hennissement joyeux des chevaux, le beuglement des boeufs, le rire bruyant des domestiques

(1). — Jean Frédéric, dit le Magnanime, duc de Saxe de 1532 à 1548, était fils de Jean dit le Constant, qui était lui-même frère de Frédéric III le Sage. Jean le Constant avait gouverné la Saxe de 1525 à 1532. — (Note du traducteur). —

(2). — Autre forme du proverbe: Bien mal acquis ne profite pas. — (Note du traducteur).

tiques et des servantes; en un mot tous les bruits divers qui caractérisent une exploitation rurale retentirent désormais dans ces parvis sacrés. Avec le temps il fallut élever aussi de nouvelles constructions qui, de plus en plus, firent perdre au couvent son aspect primitif, jusqu'à ce que, il y a une centaine d'années, un incendie vint anéantir les derniers restes de l'ancien monastère. Aujourd'hui la chartreuse, comme toute autre terre noble, apparaît au visiteur sous l'aspect le plus agréable. De l'ancien couvent il ne reste plus que les hautes murs qui entourent le verger et une partie des bâtiments: c'étaient les murs, qui devaient enlever aux religieux la vue du monde et aux regards du monde la vue des religieux. —

L'abbé Tecker indique comme ouvrages à consulter:

« Crimmitschau fait partie du diocèse de Naumbourg-Zeitz. J'ai cité deux ouvrages concernant ce diocèse:

1° Lepsius, Geschichte der Bischöfe des Hochstifts Naumburg. Naumburg 1846. Histoire des évêques de l'évêché de Naumbourg. Naumbourg 1846. —

2° Pauli Langii Chronica Numburg, apud Mencken, Script. rer. Germ. Lipsiae 1728, II, 1599. —

Nota. — Ce qui suit, comme d'ailleurs le calendrier précédent, nous a été procuré par le Docteur Gurnik de Francfort sur l'Oder. — Il dit dans une lettre du 19 nov. 1893 : « Je puis aussi vous envoyer les glanures que j'ai recueillies concernant le couvent de Crimmitschau. De moins la courte existence de cette maison est suffisamment attestée par les documents qui nous sont parvenus. La bibliothèque nationale publique de Dresde, d'après une communication du bibliothécaire en chef, ne possède pas d'autres documents, et je suppose que le document de la femme de Crimmitschau dont parle le Dr Wölfel, ne contient pas de renseignement se rapportant directement à la chartreuse. Il m'a été difficile de recueillir même cette maigre récolte de documents. ... Dans une autre lettre il disait que la dame qui possède actuellement la propriété de la chartreuse, a brûlé les documents il y a une vingtaine d'années

---

La chartreuse de Crimmitschau.—

N.B. — Extrait de l'Histoire du pays de la Pleisse, par Théophile Göpfert. Zwickau 1794, pages 213 et suiv. — Aeltere und neuere Geschichte des Pleissengrundes von Gottlieb Göpfert. Zwickau 1794. pag. 213 et suiv. — Traduit de l'allemand par l'Abbé Nicklès. —

Le couvent des chanoines réguliers de Crimmitschau, qui fut fondé et confirmé en 1222, ne prospéra jamais à un état de prospérité, à cause des guerres intestines qui ne cessèrent d'éprouver la contrée à cette époque. Les invasions des Bohémiens et des Hussites et leurs dévastations furent loin d'épargner le couvent; ses constructions délabrées et détruites en partie ne purent pas être restaurées parceque les revenus des moines n'y suffisaient pas. Voyant cet état déplorable du couvent, la princesse Marguerite, archiduchesse d'Autriche, épouse du prince Frédéric le Doux, qui vivait à Altenbourg, s'entendit avec Jean Federangeln, bailli de Crimmitschau, pour y fonder un nouveau monastère. Ils demandèrent au prévot du couvent de céder les biens à l'ordre des Chartreux. Otton Griess le prévot et ses religieux, voyant qu'ils ne pouvaient remédier autrement à la situation dans laquelle se trouvait réduite la maison, furent aussi d'avis de la céder avec toutes

1 ms

ses dépendances aux chartreux, ainsi que les églises et paroisses de Crimmitschau et de Hessen. Le bailli Jean Frédérang en s'engageait en outre à entretenir un des chanoines âgés en qualité de chapelain dans son château. Cette cession fut faite par les chanoines aux chartreux dans le couvent même de Crimmitschau le lundi 6 mai 1478. Cette même année encore le pape Sixte IV donna son approbation à la nouvelle fondation, on fit les restaurations nécessaires, et en 1481 les constructions du nouveau couvent furent achevées. La nouvelle chartreuse fut habitée d'abord par des religieux d'Erfurt, car nous voyons figurer au chapitre de Crimmitschau Todocus prieur, Jean frère convers de la maison de St-Sauveur à Erfurt et Ewald, de Kemten, chanoine de notre Dame d'Erfurt, qui avaient été convoqués par la princesse Marguerite d'Altenbourg et le bailli Jean Frédérang en demeurant au château de Crimmitschau. Le couvent est connu sous le nom de: Maison de la transfiguration de N.S. Jésus christ de la vallée de St-Martin, sur la Pleisse. Les moines obtinrent la permission de fonder la chartreuse ainsi que des lettres de confirmation des ducs Ernest et Albrecht (fils de la princesse Marguerite), ces dernières sont datées de 1480. — En 1518, la prince Frédéric le Sage confirma les privilèges de la chartreuse. Les revenus de la maison qui consistaient en capitaux et en intérets, contenaient à être prélevés par le bailliage de Zwickau après la suppression du couvent jusqu'en 1566. Ils consistaient en la somme de 80 florins en intérets et de 2000 flor. en capital à payer par le conseil d'Erfurt; 100 flor. en intérets et 2000 florins en capital à payer par le conseil de Rochlitz; 50 flor. en intérets et 1000 florins en capital à payer par le conseil de Hayne ou de Grossenhayne, ainsi que des intérets provenant des vignes de la Saale etc... Le couvent se trouve sous les chartreux dans un état plus prospère. Les supérieurs suivants sont connus: 1499, Nicolas prieur, Erhard vicaire, Todocus procurateur, Thomas custos senior; En 1523 et 1525 Thilmannus Crenz von Westerwerk, André Seiz procurator, Christophorus vicarius, Johannes custos senior. Quand la réforme fut introduite, les moines abandonnèrent peu à peu la chartreuse, de sorte qu'en 1566, il n'en restait plus qu'un seul Johannes Gunzel, qui finit aussi par se faire protestant. Les biens du couvent sécularisé rentrèrent dans la possession du prince régent

régent. Sur les instances de Martin Luther le domaine de la chartreuse fut cédé en 1545 par le prince Jean Frédéric à Jean de Bora, beau-frère du réformateur qui ne paya que la somme de 1300 florins. —

Note du traducteur (Abbé Nicklès). - Les moines qui quittèrent peu à peu la chartreuse ne passèrent-ils pas à Erfurt, dans la chartreuse qui était leur maison mère ! Il faut remarquer que l'auteur ne fait que supposer qu'ils sont devenus protestants, comme on a supposé à tort que les religieux de Thorbert ont passé au protestantisme. Eobanus Gungel a passé de fait au protestantisme la lettre allemande citée plus loin le prouve. — (Mais cette lettre ne prouve point qu'il était le dernier religieux de la chartreuse. Si d'autres avaient fait comme lui il est probable qu'on n'aurait pas manqué de conserver aussi leurs lettres de renonciation. Nous verrons que le chapitre général de 1587 nomme comme prieur à Crimmitschau l'ancien de la maison D. Jean. —)

Chronik der Stadt Crimmitschau von Christian Fr. Kästner (1853.

Chronique de la ville de Crimmitschau par Christian Fr. Kastner (1853). -

A la page 165, Kästner raconte l'histoire de la chartreuse d'après l'ouvrage de Göpfert. Il ajoute seulement que Göpfert ne parle pas d'un corridor souterrain qui conduisait de la chartreuse au couvent des religieuses de Frankenhausen, et que les issues de ce corridor tant vers la chartreuse et vers celui de Frankenhausen ont été comblées après avoir été découvertes. —

(Peut-on raconter sans rire une aussi sotte invention.) —

Geschichte der Bischöfe des Hochstiftes Meissen, von Eduard Machatschek, Dresden 1884. Chez Meinhold et fils. —

Il dit à la page 168 : « En 1288 fut fondé le couvent des Augustins de Crimmitschau, qui appartenait à cette époque au diocèse de Naumbourg. Ce couvent fut converti en chartreuse en 1681. » —

1478, 6 Mai. — Les Augustins cèdent leur couvent aux chartreux. —
(Tiré de Göpfert page 411.)

Nos Otto Griso Prepositus, Nicolaus Reynolf plebanus, Johannes dictus alias Risch, Stephanus Episcopi, Laurentius Krause, Johannes Balneatoris et Nicolaus Vogel, presbyterii, professi monasterii Canonicorum Regularium Ordinis Ste Augustini in Crimptzhaen, Naumburgensis diocesis, conventum ejusdem monasterii representantes, ad universorum, presentium et futurorum notitiam deducimus, presentium per tenorem: Quod illustrissima Principissa et Domina, Domina Margaretha, de domo Austriae orta, Ducissa Saxoniae; ac validus vir Johannes Federangel, capitaneus in castro Crimptzschaw, dictae diocesis, sanctae religionis zelatores, pie attendentes predictum nostrum monasterium, propter bonorum temporalium inopiam, in spiritualibus non posse recipere incrementum, ac in irreparabilem tendere ruinam, quodque nomine pauci Regulares canonici inibi se possint sustentare, debita cum instantia nobis supplicari fecerunt, quatenus pro Dei honore et sanctae religionis incremento nostrarumque et singulorum Christi fidelium animarum salute, nostrum procurare dignaremur consensum, ut ipsi in loco ejusdem nostri monasterii novam Carthusiam, fundare, erigere et dotare, ipsumque monasterium in ordinem et domum Carthusiensem cum suis officinis construere ac edificare, et predictum ordinem Ste Augustini Canonicorum Regularium Apostolica auctoritate inibi suppremi et in ordinem Carthusiensem transmutari atque confirmari, omnesque reditus et singula bona ipsius monasterii cum suis pertinentiis domui Carthusiensi ibidem edificandae ac fratribus Carthusiensibus inibi collocandis, et successoribus eorundem in perpetuum appropriari facere, procurare et obtinere possent: salva tamen necessaria provisione pro nobis Preposito et singulis ipsius monasterii professis, qui in presentiarum vivunt, quoad vixerint, dicta auctoritate reservanda. Nos tunc propterea pluribus vicibus capitulariter congregati maturaque deliberatione prehabita, rationabiliter moti, attendentes presertim quod facultates nobis non suppetunt ad conservandum in esse nostrum monasterium, quod ad ruinam tendit, desiderantes etiam sincero cum affectu sacrae religionis et sanctae regularis observantiae in eodem nostro monasterio incrementum, nostrarumque et singulorum Christi

Fidelium

fidelium animarum salutem, proefatorum Ducissae atque capitanei plenarium super proemissis per eos petitis, attendentes nihilominus quod voluntati Reverendissimi in Christo patris ac Domini, Domini Henrici episcopi Naumburgensis, cui nos immediate subjecti fore dinoscimur, non esset contrarium, proebuimus et in his scriptis proebemus consensum; Ita tamen, quod parochiales ecclesiae in Crimptzschaw et in Hessen, dictae dioecesis, cum omnibus juribus et proventibus suis, prout illos hactenus habuimus, nobis quoad vixerimus, remaneant. Meque ottonem proepositum, quoad vixero, patres carthusienses in domo ipsorum fundanda et dotanda praedicta, et Johannes Federangel unum ex fratribus nostris per eum eligendum pro suo castro, vel alio loco honesto, etiam quoad vixerit, in eorum expensis retinere ac de vitae necessariis providere debeant et teneantur. Et ut proemissa suum debitum citius sortiri possint effectum, nos libere atque sponte, non coacti neque compulsi, nec etiam alia sinistra machinatione seducti aut circumventi, sed nostra mera, libera ac spontanea voluntate, omnibus melioribus modo, via, jure, causa et forma, quibus melius et efficacius possumus et debemus, proefatum nostrum monasterium in Crimptschau cum universis et singulis suis juribus, redditibus atque bonis in manibus Sanctissimi in Christo Patris et Domini Domini Summi Pontificis et Sanctae sedis Apostolicae resignamus, omnique juri in eisdem nobis competenti publice renunciamus: Petentes humiliter resignationem et renunciationem nostram hujusmodi gratiose admitti, salva provisione nostra supradicta. In quorum fidem et evidens testimonium proemissorum sigilla nostrorum proepositi et conventus praesentibus appensa. Datae in praedicto nostro monasterio Crymptschau die lunae sexta mensis Maii anno Domini 1478. —

Nos Otto Griso Proepositus, Nicolaus Reynolf plebanus, Johannes Cito alias Risch, Steffanus Episcopi, Laurentius Kruse, Johannes Balneatoris et Nicolaus Vogel, Praesbyterii et confratres canonicorum monasterii Sti Augustini in Crimpschau, Naumburgensis dioecesis, recognoscimus coram universis et singulis praesentes nostras litteras inspecturis, visuris, lecturis et legi audituris, quod die et hora infra scriptis comparuerunt coram nobis nostro in monasterio, nobis inibi capitulariter congregatis, venerabilis et religiosus pater Dominus Jodocus prior et Johannes laicus professus domus Sti Salvatoris, Ordinis carthusiensis, prope et extra (Erfordiam?), necnon venerabilis vir Dominus Ewoldus de camenta canonicus ecclesiae B. Virginis Mariae intra muros oppidi Erfordiensis, ad infra scripta per illustrem Principissam

Principissam et Dominam Dominam Margaretham de Austria oriundam, Saxoniae Ducissam, in Altenburg residentem, et Johannem Federangel, capitaneum in castro Crymptschau, necnon per eorum scripta incitati, inducti et vocati, volentes, ut asseverant, religionem pro sua posibilitate plantare, plantatamque fovere et corroboranda manu tenere ac ipsam dummodo manutentio et corroboratio fortuna contraria causante de tanto non praestent... etc... (c'est dommage que la pièce ne soit pas complète. C'est probablement la remise du monastère faite au prieur d'Erfurt. Est-elle complète dans Göpfert? je l'ignore, il est probable que non, car je ne vois pas pourquoi celui qui a été chargé de recueillir ces documents n'aurait copié que le commencement... il aurait au moins donné la date....)

1er Déc. 1478. — Bulle du pape Sixte IV autorisant le changement du couvent des Augustins en Chartreuse. —

(tiré de Göpfert page 414. —)

Sixtus Episcopus servus servorum Dei. Ad perpetuam rei memoriam. Dum intra mentis nostrae arcana sedulo recensemus Carthusiensem ordinem in domo Domini uberrimos suavesque fructus hactenus produxisse et continuo producere... etc... Deo gratum et acceptum facere non ambigimus, si per nostrae provisionis ministerium ordo ipse etiam ex immutatione quadam per amplius dilatetur, maxime cum ex hoc proeclararum excellentiumque personarum votis satisfieri et Deo servientium numerum divinumque cultum conspicimus adaugeri. Sane pro parte dilectae in Christo filiae nobilis mulieris Margarethae, ducissae Saxoniae, et dilecti filii Johannis Federangel laici, capitanei castri Crymptzschau, Numburgensis dioecesis, nobis nuper exhibita petitio continebat, quod Margaretha Ducissa et Johannes praefati provide considerantes, fructus, reditus et proventus monasterii Sti Martini prope dictum castrum, per Praepositum soliti gubernari, Ordinis Sti Augustini, adeo tenues et exiles fore, quod ex eis pauci admodum canonici in dicto monasterio sustentari possint, ipsiusque monasterii aedificia ad ruinam tendere et propter ejusdem monasterii inopiam reparari non posse; propter singularem devotionem, quam ad ipsum ordinem Carthusiensem gerunt, summopere cupiant dictum ordinem Sti Augustini in eodem monasterio supprimi et illud in domum dicti ordinis Carthusiensis erigi ipsumque ordinem Carthusiensem in eo institui.

institui. Et propterea monasterium ipsum cum necessariis officinis pro usu et habitatione
patrum dicti carthusiensis Ordinis reparare et restaurare, illius que dotem per aliquo-
rum patrum ejusdem carthusiensis ordinis et competenti numero, Altissimo ibidem
des orationum substentatione multipliciter adaugere pia devotione proponunt. Quare
pro parte Margarethae Ducissae, quae, ut asserit, carissimi in christo filii nostri
Friderici Romani Imperatoris semper augusti soror germana existit, et Johan-
nis praedictorum, nobis fuit humiliter supplicatum, ut ordinem Ste Augustini praed-
ictum in eodem monasterio penitus supprimere et extinguere, illudque in domum
dicti carthusiensis Ordinis pro usu et habitatione patrum ipsius carthusiensis Ordi-
nis, inibi perpetuo famulaturorum, erigere ac ipsum carthusiensem Ordinem inibi
instituere, aliasque in premissis oportune providere de benignitate Apostolica dig-
aremur. Nos igitur, qui ipsius carthusiensis Ordinis dilatationem, summis desid-
eriis affectamus, Margarethae Ducissae, Johannis praedictorum votis in hac parte favo-
rabiliter annuentes, hujusmodi supplicationibus inclinati, Ordinem Ste Augustini praef-
atum in eodem monasterio, dilectorum filiorum Praepositi et conventus illius, ad hoc,
prout per publica documenta nobis extitit legitime facta fides, expresso accedente
consensu, auctoritate Apostolica, tenore praesentium, penitus supprimimus et extingui-
mus illudque in domum dicti carthusiensis Ordinis pro usu et habitatione aliquorum
illius patrum inibi perpetuo Altissimo famulaturorum, ac ipsum carthusiensem
Ordinem ibidem instituimus. Volentes et eadem auctoritate statuentes et ordinantes,
quod moderni Praepositus et Canonici modo dicti monasterii, quae in visceribus, con-
gruam substentationem ex fructibus, reditibus et proventibus illius, quam prior pro
tempore existens dictae sic erectae domus eis exhibere sit astrictus, percipiant.
Et nihilominus Priori? et patribus pro tempore existentibus dictae sic erectae domus
(quod omnibus et singulis privilegiis, indultis, immunitatibus, libertatibus, concessionibus
et gratiis, aliis domibus dicti carthusiensis Ordinis per sedem Apostolicam, aut secula-
res Principes seu alias quovismodo hactenus in genere vel specie concessis et in
posterum concedendis uti et gaudere valeant) eadem auctoritate et tenore concedimus
per praesentes; omnibus et singulis indulgentiis et peccatorum remissionibus in favo-
rem dicti dicti monasterii quomodolibet hactenus concessis, in suo pleno robore
permanentibus, non obstantibus constitutionibus et ordinationibus Apostolicis, ac statutis
et consuet.

et consuetudinibus monasterii et Ordinis Sti Augustini praedictorum juramento, confirmatione Apostolica vel quavis firmitate alia roboratis caeterisque contrariis quibuscumque. Nulli ergo omnino hominum liceat hanc paginam nostrae suppressionis, extinctionis, erectionis, institutionis, voluntatis, statuti, ordinationis et concessionis infringere vel ei ausu temerario contraire. Si quis autem hoc attentare praesumpserit, indignationem omnipotentis Dei ac beatorum Petri et Pauli Apostolorum ejus se noverit incursurum.

Datae Romae apud Stum Petrum Anno Incarnationis Dominicae millesimo quadringentesimo septuagesimo octavo (1478), Kalendis Decembris, Pontificatus nostri anno octavo. —

1526, jeudi après St Egide. — Acte de renonciation du dernier religieux de Crimmitschau. — tiré de Göpfert, page 421. —

(Traduction de l'abbé Tecker. —). —

Moi, Eobanus Guntzel d'Erfurt (Erffordt) autrefois religieux de la chartreuse située dans la vallée de St Martin près de Crimmitschau (Crimptschau), je déclare publiquement par cet acte écrit de ma main et par cette lettre ouverte : Après que, par des lumières reçues du Tout-Puissant et par l'étude et l'intelligence préalable des divines Ecritures, j'en suis arrivé à savoir que les voeux religieux qui enchainaient jusqu'ici les religieux et qui n'étaient pas faits par acte de la puissance humaine et n'en provenaient pas, mais par la puissance divine et par des grâces spéciales, n'ont aucune valeur aux yeux de Dieu et ne peuvent subsister devant lui ; et j'ai reconnu, moi, pauvre pécheur que je suis, que ce sont une invention humaine, ne sont pas prescrits par Dieu et n'ont pas été institués par lui. Pour échapper aux dangers dans lesquels ces voeux mettent mon âme et pour me débarrasser de ces chaines, j'ai, pour la consolation, le salut et l'amélioration du bonheur éternel de mon âme et de ma bonne vie, avec une bonne conscience, après avoir mûrement réfléchi et en toute liberté, renoncé à mon Ordre pour me soumettre à l'avenir, avec le secours de la force divine, uniquement à la grâce de Dieu, à ses ordres, à sa loi et à ses dispositions. Je suis par conséquent sorti de l'ordre des Chartreux susdit, au su et avec la volonté consentement du noble Henri de End, administrateur de la dite chartreuse désigné par sa grâce le prince-électeur de Saxe,

de Saxe, pour me nourrir à l'avenir dans le monde du travail de mes mains conformément aux commandements de Dieu. Et comme, en conséquence, j'ai embrassé l'état du mariage, ledit administrateur au lieu et au nom de mon haut et gracieux seigneur, et par une grâce et une faveur particulières, pour me permettre de vivre convenablement dans cet état divin et honorable que j'ai embrassé, m'a donné et remis en me donnant congé trente cinq florins, congé (somme) que j'ai acceptée avec reconnaissance après l'avoir vérifiée.

A la suite de ce don je débute mes héritiers et mes parents, par la présente lettre, de tous les droits et avantages que j'ai eus sur ledit couvent ou que je pourrais avoir à l'avenir; de sorte que mes héritiers, mes parents, nul personne, ne pourront et ne voudront rien exiger en mon nom dudit couvent, ni lui faire aucune espèce de revendication. Je renonce par les présentes y renoncer en leur lieu et place, et je renonce à tout droit ecclésiastique et temporel, à tout statut et privilège et à toute coutume qui pourrait m'arriver par voie d'entente ou par voie de justice. En confirmation de quoi et en foi de quoi j'ai, mon propre sceau me faisant défaut, prié le noble et digne Ulterich Stangen et l'honorable et sage Philippe Pickel, tous deux domiciliés à Krimmitschau (Krimpschaw) d'apposer leurs sceaux aux présentes. Datum, le jeudi après la fête de St Egide de l'an 1586. —

Noter.— Ce moine (père ou frère rien ne le dit) s'intitule autrefois religieux de la chartreuse de Crimmitschau, donc il ne l'était déjà plus quand il a dressé cet acte de renonciation. — Plus loin à deux endroits différents il ajoute que il s'est marié, ce qui prouve qu'il avait quitté le monastère avant 1586. — C'est donc à tort que les historiens protestants cités plus haut disent qu'il est le dernier religieux de Crimmitschau; rien dans ce document qui le prouve; et qu'il quitte le couvent en 1526, le document atteste qu'il l'avait abandonné plus tôt, on ne peut dire à quelle date. — Enfin il est clair d'après cette pièce qu'il y avait alors un administrateur laïc à la chartreuse. Restait à savoir quand et comment il y est entré, et si on n'a pas chassé les moines pour l'y installer.

Vals ainte 8 février 1899 f. P.S.B.

Prieurs de la transfiguration de Jésus-Christ près de Crimmitschau
1479-1526.

Ch. cap. gen. 1477. « Cui etiam (à D. Josse Christan, profès d'Erfurt, prieur de Liegnitz transféré au prioratus de Conradsbourg par le même chapitre de 1477) donc: « Cui etiam committimus novellam plantationem recipiendam in Misnam (Misnia) prope Czwichaviam, quam, de consilio visitatorum, si expediens videbitur, poterit acceptare. » Le prieur d'Erfurt la même année avant la fin de sept. D. Josse resta chargé des négociations concernant Crimmitschau. La 7e chap. de 1478 dit en effet: « Priori Erfordie nonsit mia. Et committimus ei super annum auctoritatem capituli generalis et de consilio unius visitatoris, valeat pro ordine acceptare novellam plantationem in Misnia et ibidem locare tres aut quatuor personas cum pacc conventuum. »

Ce chapitre se tenait en chartreuse le 21 avril et jours suivants, et déjà D. Josse avait consenti à accepter la fondation, puisque le 6 mai 1478, le Prévôt, Otton Grisel, le plébain et cinq autres chanoines de St-Augustin, à la prière de la duchesse douairière de Saxe, Marguerite archiduchesse d'Autriche, et de Jean Tédérangel, bailli et capitaine de Chrimmitschau, consentent à remettre leur monastère du Val St-Martin entre les mains du pape pour qu'il en dispose à son gré; à condition toutefois que les chartreux pourvoiront à l'entretien du prévôt sa vie durant, que le bailli prendra l'un d'eux dans son château et que les revenus des églises et paroisses de Crimmitschau et de Hellen resteront à leur disposition jusqu'à la fin de leur vie. — Le 1er dec. 1478, le pape Sixte IV, à la prière des mêmes duchesse et bailli supprima l'ordre de St-Augustin dans le monastère et y substitua l'ordre des chartreux. —

1479-148... D. Jodocus Christan. Retourne et 1er Prieur.

Après la Bulle du pape les chanoines de St-Augustin durent faire la remise de leur monastère au prieur d'Erfurt. Voici ce que dit la chronique d'Erfurt de cette fondation: « D. Jodocus Christan, vir non minus doctrina quam

religione et rerum agendarum (gerendarum) dexteritate pollens, domum hanc (Erfurt) brevi (1477-1479) quae ei licuit suam navare operam summa cum laude gubernavit. Contigit equidem ut sub id tempus (1477-79) institutionis suae nova aedificaretur domus Transfigurationis scilicet Jesu Xti in valle Sti Martini prope Krimechaux (monasterium aliquando Canonicorum Regularium, atque nuper opera et instantia Revmi Domini ejusdem loci praepositi Ottonis, per sedem Apostolicam assignatum Ordini nostro carthusiensi) sumptibus et expensis Domicelli Joannis Federangels, civis Zwicariensis qui obiit anno 1487 (c'est 1486), 18 junii, et Annae conjugis suae; quam iidem conjuges etiam annuis proventibus affatim et sufficienter dotarunt. Quapropter anno saeculi post humanae salutis assertionem, 1479 ab ordine circa festum Sti Marci suscepta, visitatores provinciae D. Jodocum christen, quod similiter neminem tunc illo, ad domum maxime novellam regendam plantandamque aptiorem habilioremque nossent, a priorata domus nostrae denuo absolutum, de consensu patrum nostrorum praedictae domui praefecerunt in Rectorem. Missi tunc fuerunt simul ex hac domo primi ejusdem novellae domus futuri coloni, D. Christophorus de Egra, D. Melchior Brugatz (Bruchatz, dit alle ailleurs), D. Nicolaus Hirschbeu (Hisberg) et D. Gerlacus. » Le premier D. Christophe avait fait profession en 1474 et les trois autres peu après. — ch. 1479 (10 Mai). Priori Erfordiae non fit mia. Cui committimus authoritatem capituli generalis super novella plantatione scilicet domo Vallis Sti Martini in terra Pliisnensi (Misnensi!) quousque visitatores provinciae commode poterunt habere rectorem valentem regere dictam domum utiliter. Et seriosè committimus dicto priori ut faciat bonam diligentiam ut habeantur dominorum ducum Saxoniae privilegia, libertates et defensiones super dicta domo et personis ibidem locatis et locandis; et ut quantocius ecclesiam extra septa monasterii aedificetur pro populo, ne personae ibidem locatae seu locandae distractionis habeant occasionem. » Il est probable que c'est peu après le chapitre que D. Josse aura été nommé Recteur par les visiteurs.

ch. 1480. (1er Mai et suiv.) Novam plantationem in Misnia, ob reverentiam et devotionem illustrium ducum et principum Saxoniae matrisque eorum et aliorum devotorum, ordini nostro incorporamus. In nomine Patris,

et Filio et Spiritus Sti, Amen. Quam domum transfigurationis Jesu Xti Vallis Sti Martini in terra Misniensi nominamus et per tot. ord. nominari volumus, et quam provincie Alemanie Inferioris adjungimus, et profitemur in priorem dicte Dni D. Todocum Rectorem ejusdem. — D. Jodocus est resté peu de temps prieur à la transfiguration, j'ignore le moment précis où il a été envoyé ailleurs, mais il y est resté au plus tard jusqu'en 1482. — Est mort le 1er juillet 1500.

ch. 1501. obiit D. Todocus Christan, prior Dni Passionis Xti in Legnitz, qui aliàs fuit prior in multis domibus prov. Alemanie Inferioris, et obiit 1o Julii, habens missam de B. M. per tot. ord. Prieur d'abord de Legnitz jusqu'au chap. de 1477, puis quelques mois de Comarsbourg, d'Erfurt à pt. 1477-79, de Crimmitschau 1479-1481 ou 82. — les autres maisons sont inconnues. —

D. Henricus de Gronenberg. —

ch. 1489. obiit D. Henricus de Gronenberg monachus profes. Dni Sti Joannis in Hassia, qui aliàs fuit prior Horti Xti et transfigurationis. obiit 15 Jan. D. Henri était prieur à Horti Xti le 27 nov. 1479. — Comme nous l'allons voir il n'a pu être prieur à Chrimmitschau auparavant 1483, par conséquent pendant le temps, entre 1481 et 1483. —

-1485. — D. Gerlacus.

ch. 1485. obiit D. Gerlacus prior Dni transfigurationis Jesu Xti, profes. 1o Dni Erfordie et ultimo dicte Dni transfigurationis. — (ordinis Teutonicorum dit la chronique. — Nous avons vu plus haut qu'il fut un des 4 religieux envoyés à la fondation en 1479. — Son nom n'est pas dans l'extrait du nécr. d'Erfurt que j'ai. — Le jeudi de Ste Scolastique (10 févr.) 1484, le conseil de la ville d'Erfurt vend à remérè, à la chartreuse de Crimmitschau pour la somme de 1000 florins, une redevance annuelle de 50 florins assignée sur tous leurs biens. — Le 11 juin 1484, D. Garlach, prieur dudit Chrimmitschau et sa communauté, déclarent que la redevance susénoncée appartient à la chartreuse d'Erfurt, qu'on a payé le capital de 1000 florins. — Voir mon inventaire des archives d'Erfurt nos 373 et 375. —

1485-1486. — D. Melchior Bruchatz, Slesita.

ch. 1486, obiit. D. Melchior prior d. transfigurationis, prof. d. Erfordiae. Était lui aussi un des religieux envoyés comme fondateurs en 1479, et avait fait profession après 1474. —

1486 — D. Georgius Starck. —

ch. 1486, Priori d. transfigurationis in Misnia non fit mia; et hortamur in Domino ut habeat patientiam et faciat diligentiam in cura sibi credita, et pro ipsius et conventus consolatione concedimus ut possit vocare priores domorum Erfordiae et Annunciatae, aut alterum illorum pro consilio et auxilio sibi praestando in incumbentibus negotiis et structuris fiendis; quibus etiam committimus ut possint auctorizare loco visitatoris provinciae in his quae requirunt visitatoris auctoritatem, sic tamen quod futuro capitulo intimentur ea, si quae hujusmodi auctoritate indulserint. D. Chauvet et Flores. — Le dimanche après les rois 1486, le conseil de la ville d'Erfurt vend à réméré à la chartreuse de la transfiguration, pour 1000 florins, une redevance annuelle de 40 florins du Rhin, assignée sur leur hôtel de Ville. — Le jour de St. Ambroise 1486, D. Georges, prieur, et le chapitre de la chartreuse de Crimmitschau « à Meissen » declarent que la moitié de la redevance précédente, de 40 florins, appartient à la chartreuse d'Erfurt. — Voir invent. des arch. d'Erfurt n° 386 et 388. — Ce document prouve que D. Georges Starck, profès de Nurenberg, est le successeur immédiat de D. Melchior, par conséquent D. Henri de Gronenberg doit venir avant D. Gerlach. — Les cartes du chap. gen. n'indiquent pas quand il cessa de gouverner, mais on peut croire qu'il est resté une dizaine d'années. D. Georges est mort simple religieux en 1498, nous dit une liste des religieux de Nurenberg. ch. 1499. obiit. D. Georgius Starch prof. d. Nurenbergae, qui alias fuit prior d. transfigurationis. — La liste des religieux de Nurenberg écrit « Starck »

avant 1499-1512, 10 Mai. — D. Nicolaus Hirschberg, Slesita

D. Nicolas Hirschberg profès d'Erfurt fut envoyé à la transfiguration pour la fondation en 1479, était alors profès de quelques années seulement.

D'après Göppert, cité plus haut, en 1699 on trouve : « D. Nicolas, prieur ; D. Erhard vicaire ; D. Todocus, procureur ; D. Jean, senior, custos (sacristain). — Dans les extraits des cartes du chapitre, le nec. de Buchheim « Flores » n'apparaît de 1466 à 1508. — ch. 1504. Priori D. Transfigurationis non fit mia. Item ch. 1505. 1506 et 1507. ch. 1508. Priori D. Transfig^nis non fit mia ; et oblationem factam eidem Praeposito de ecclesia domui incorporata reprobamus, cassamus et annullamus, inhibentes priori et conventui ne de cetero talia attentare praesumant, e.g. Chauvat et Flores. — ch. 1509. Priori D. Transfig^nis non fit mia ; et fr. Bernardus conversus D. claustri M^ae profes Hildesheim, redat hospitatum, deinde domum ad ordinis voluntatem. A. Hildesheim, ubi fr. Bernard est envoyé à la Transfiguration. — ch. 1510. Priori D. Transf^nis non fit mia ; et fr. Bernardus, conversus ibidem hospes, revertatur ad domum professionis suae in Hildesheim, provinciae Saxoniae, exposuit suae domus. (In D. Erfordia) et D. Matthaeus ibidem hospes revertatur ad domum Transfigurationis suae professionis. — ch. 1511. Priori D. Transf^nis non fit mia ; et D. Henricus ibidem hospes habeat patientiam in petitione sua. ch. 1512 (10 Mai) Priori D. transfig^nis ad suam instantiam fit mia. Mais il mourait dans sa charge de prieur le 10 Mai 1512, pendant que le chapitre lui faisait miséricorde. —

ch. 1513. obiit D. Nicolaus Hirsberg prior D. Transfigurationis, professus D. Erfordiae, obiit 10 Maii. — Au nec. d'Erfurt on trouve au 10 Mai : « D. Nicolaus Hassbartz prior in Eisenach profus d'huius. » Si le copiste a bien transcrit c'est une erreur. —

ch. 1512-1519. — D. Sebastianus. —

ch. 1512. Priori D. Transf. etc ut supra... et proficimus in priorem dicte D. Sebastianum qui dum D. professum, in domo Cartusiae hospitantem. Et D. Matthaeum monachum ibidem professum, sub spe emendationis ad omnia rehabilitamus. Voyons un peu comment D. Sebastian se trouvait hôte à la grande chartreuse. D'après les documents il est prieur à Horti X^bris 1506, 24 oct. 6 nov. 7 déc. et 1508, 4 fév. — Il avait du succéder, à Nordlingen, à D. Ambroise Alantsee mort le 2 Août 1505.

jusqu'après le chap. de 1509 ; en mars 1510, il y a un autre prieur à Nordlingen. ch. 1511. Et prior prelibate domus (Horti Xti) solvat ex parte D. Sebastiani, quondam ibidem prioris, duo scuta sine sole Patri Reverendo, et septem florenos aureos priori Ds Buxiae, ex eo quia de statuto tenebatur eumdem remittere suis expensis ad domum suae professionis. — Les extraits de Flores n'ont rien sur la transfiguration de 1512 à 1516.

ch. 1516. Priori Ds transfigmis non fit mia, ch. 1517. Priori Ds transfmis non fit mia. ch. 1518. Priori Ds transfigurationis non fit mia. Et quia ex scriptis nonnullorum intelleximus structuras ipsum fecisse nonnullas ex capite proprio, variasque scissuras in domo praeter visitatoris principalis consensum et voluntatem conventuque irrequisito, cum quibus substantiam domus exiguam fecit, ea de re ipsi mandamus auctoritate capituli generalis a talibus illico desistere, nec quidquam magni sumptus de caetero, praeter visitatoris principalis et sui conventus consensum, aedificare aut construere sive destruere, alias si secus attentaverit et hoc ipsum visitatori principali veraciter fuerit intimatum, ex tunc per eumdem visitatorem ab officio prioratus absolvatur : et domui per eumdem visitatorem de Rectore idoneo auctoritate capituli generalis provideatur. — ch. 1519. Priori Ds transfigurationis non fit mia. Il a dû être déposé après le chap. de 1519, car au chap. de 1520 il y a un Recteur. ch. 1520. Et prior dictae Ds (le Prieur de la transfiguration nommé par ce même chapitre) solvat priori Ds Lanceae sex scuta pro vestimentis ministratis D. Sebastiano suo professo in eadem domo hospitanti. Le chap. de 1521, dit encore au même prieur : « Et residuum pecuniarum in carta anni praeteriti expressarum solvat indilate convisitatori provinciae (le prieur Bonilapidis), alias puniatur. » ch. 1522. (In Do Lanceae) Et D. Sebastianus ibidem hospes vadat hospitatum ad domum in Ittingen provinciae Alemaniae superioris. — Où est-il allé ensuite ? Je l'ignore. Le ch. de 1531 a ceci : (In Do Bonilapidis) .. Et de his quae scribit D. Sebastianus miramur, cum excessus sui et crimina sint tam evidentia ac ipso sole clariora. » Et ce notre exprieur de la transfigu-

- ration

-ration? Je n'oserais l'affirmer; mais il me paraît difficile que ce soit le suivant, le seul dont on trouve l'obiit dans les cartes du chapitre. —

ch. 1537. obiit D. Sebastianus Rector d.s in Astheim, qui alias fuit prior domorum Buxiae et Herbipolis. — Recteur d'Astheim 1534-1536, 10 août, sa mort, Prieur de Wurzbourg 1530-1531, et de Buxheim on ne sait quand. La chronique même de Buxheim n'en parle pas. Rien ne me permet de l'identifier avec D. Sébastien profès et ancien prieur de la Transfiguration, auparavant prieur de Nordlingen et peut être de quelqu'autre maison. — Est-il sorti de l'ordre? C'est possible...

1519-1525. ch. D. Tilmannus (Mosen?) Crenz?

ch. 1520. Rectori d.s transfigurationis fit mia, et auctoritate capituli gen. praeficimus in priorem dictae d.s D. Tilmannum propterea a rectoratu dictae d.s absolutum. Et prior etc. comme plus haut. — ch. 1521. Priori d.s transf. non fit mia. Et residuum etc. ut supra... ch. 1522. Priori d.s transf.nis non fit mia. ch. 1523. Priori d.s transfigurationis non fit mia. Et solvet domui Horti X.ti quinque Renenses ratione bonorum doctoris apud eos sepulti, qui legavit eis omnia bona sua, quos prior dictae d.s Horti X.ti dedit matri dicti doctoris. — ch. 1524. Priori d.s transfigurationis non fit mia. Au chapitre de 1525 (15 Mai) le prieur de la transfiguration est 5e définiteur. ch. 1525. Priori d.s transfigurationis fit mia... et praeficimus in priorem d.s Bonilapidis D. Tilmanum a prioratu d.s transfigurationis propterea absolutum. — à été prieur Bonilapidis 1525-1535 et de Buxheim 1535-1543, 13 Juin, sa mort.

ch. 1544. obiit D. Tilmannus (Mosen) prior d.s Buxiae, visitator principalis prov.ae Alemaniae Inferioris et alias prior domorum in Hassia (transfigurationis) et Bonilapidis, qui a lutheranis multas persecutiones passus in fide Jesu X.ti perseverans, obiit 13 Junii, habens per tot. ord. plen. cum ps. monach.

Profès et vicaire d.s Hassiae fit Prior Bonilapidis per ch. 1511, l'est encore le 29 janvier 1515 — quand a-t-il été prieur de Hesse, peut être jusqu'au chapitre de 1518. — Convisiteur 1524-1525. Visiteur 1525-1543, 13 Juin. Göpfert dans son histoire du pays de la Pleisse

Pleisse donne comme superieur et officiers en 1523 et 1525. —

D. Thilmanus Crenz von de Westerwerk, prieur

D. André Saiz, procureur: D. Christophe, vicaire: D. Jean, custos, senior.

Crenz est-il le vrai nom de famille du Prieur! — C'est possible. De Westerwerk serait celui de son pays d'origine. —

ch. 1525 – 1525 ou 1526. D. Henricus Tilburgk.

ch. 1525. Priori d. transfni fit mia, et proficimus in priorem dictae d. D. Henricum propterea a Rectoratu d. Erfordiae absolutum. — Est-il allé occuper son poste! En tout cas y est resté peu, car l'année suivante il y a un recteur. Qu'est-il devenu? on ne trouve pas son obiit dans les cartes du chap. général. —

1526 – 1527. — D. Christophorus ?? —

ch. 1526. Rectorem d. transfigurationis proficimus in priorem ejusdem d. Quel est ce Recteur nommé prieur? Rien ne le dit. On peut supposer que c'est le vicaire de 1525, D. Christophe; mais au chapitre de 1527 il n'est plus à son poste. Qu'est-il devenu? Les obiit des cartes ne nous le font pas connaître. —

1527 — D. Joannes. —

ch. 1527. Domui transfigurationis proficimus in priorem D. Joannem seniorem ejusdem d. — On voit que la maison était sans prieur. D. Jean, sans doute le custos (sacristain) de 1525, aura-t-il essayé de prendre possession de sa charge dans la maison déjà aux mains du pouvoir laïc! C'est peut probable. — On ne sait non plus ce qu'il est devenu. —

Il n'est plus question de la transfiguration dans les cartes de 1528 et 1529. On en reparle ensuite pour la forme. — Voici les deux religieux profès de la maison qui sont morts dans l'ordre après cette époque.

ch. 1531. obiit. D. Gregorius monachus profus d. transfigurationis, hospes in d. Herb. Epolensi.

ch. 1532. obiit. D. Georgius Sparbrot monac. profus d. transfigni, hospes in d. Herbipolensi.

C'est probablement le même qu'en 1531. —

Necrologium Domûs
ex chartis capituli generalis.

+ ch. 1485. obiit. D. Gerlacus prior d. Transfigurationis T.C. prof.us 1.o d. Erfordiae, ultimo dictae d. Transfigurationis. —

" " D. Lucas monachus prof.us ejusdem d. Transfigurationis.

+ ch. 1486 obiit. D. Melchior (Bruchatz) prior d. Transfigurationis, prof.us d. Erfordiae

" " D. Joannes de Maguntia monachus novitius d. Transfigurationis

" " Fr. Jacobus conversus novitius d. Transfigurationis.

B. " " Illustr.ma Dna Dna Margarita, ducissa Saxoniae, habens per tot. ord. plen. cum ps. monachatum, obiit 12 febr. (a contribué à la fond.)

F. ch. 1487. obiit. Honorabilis Dnus Joannes Federangel, civis Zwickaviensis, fundator et dotator d. Transfigurationis Jesu Xti, qui obiit 18 junii (1486), habens per tot. ord. plen. cum ps. monachatum.

Fae " " Honorabilis Dna Anna Federangel, fundatrix d. Transfigurationis Jesu Xti, quae habet per tot. ord. plen. cum psalt. monachatum et obiit 20 februarii (1487). —

+ ch. 1489. obiit. D. Henricus de Gronenberg monachus prof.us d. in Hassia, qui alias fuit prior domorum Horti Xti et Transfigurationis. obiit 15 Jan.

ch. 1495. obiit. Fr. Michael Krugh conversus prof.us d. Transfigurationis T.C.

+ ch. 1499. obiit. D. Georgius Starch (Starck) monac. prof.us d. Nurenbergae, qui alias fuit prior d. Transfigurationis. — (Mat en 1498.). —

+ ch. 1501. obiit. D. Jodocus Christen prior d. Passionis Xti in Legnitz, qui alias fuit prior in multis domibus provinciae Alemaniae Inferioris, et obiit 1.a Julii (1500), habens miss. de B.a M.a per tot. ord. (1.er Prieur d.)

ch. 1504. ob. D. Conradus Uberreich monachus prof.us d. Transfigurationis.

" " D. Ambrosius Rotlebe (Rolebel. T.C.) monac. prof.us ejusdem d. —

ch. 1506. ob. Fr. Joannes Mair (Mayr. T.C.) conversus hospes in d.o Pletriach, prof.us d. Transfigurationis Jesu Xti. —

ch. 1507. ob. Fr. Nicolaus Sutor conversus prof.us 1.o d. Erfordiae, ultimo d. Transfigurationis T.C. —

ch. 1510. obiit. D. Joannes Denckendorff monachus hospes in d° transfigurationis, prof^us d^s Horti X^ti, et obiit 3^a februarii. —

ch. 1512. obiit. (Fr.) Mathias donatus d^s transfigurationis. —

+ ch. 1513. ob. D. Nicolaus Hirsberg prior d^s transfigurationis, prof^us d^s Erfordiae, obiit 10 Maii. (1512). —

" " (Fr.) Caspertus donatus d^s transfigurationis. Casperus. e.g.

B. ch. 1514. ob. Dnus Henricus de Grumpa, vicarius ecclesiae Zwicawiensis, magnus benefactor d^s transfigurationis.

ch. 1518. ob. D. Nicolaus } monachi prof^i d^s transfigurationis t.c.
" " D. Laurentius Rys }

" " Fr. Joannes conversus prof^us d^s transfigurationis t.c.

ch. 1523. ob. D. Bartholomaeus } monachi prof^i d^s transfigurationis.
" " D. Erhardus Fuchs }

ch. 1524. ob. Fr. Nicolaus conversus prof^us d^s Isenaci, hospes in d° transfigurationis.

ch. 1531. ob. D. Gregorius monac. prof^us d^s transfigurationis, hospes in d° Herbipolensi.

ch. 1532. ob. D. Georgius Sparbrat monac. prof^us d^s transfigurationis, hospes in d° Herbipolensi. (Est probablement le même que le précédent).

ch. 1544. obiit. D. Tilmannus prior d^s Buxiae, visitator principalis provinciae Alemaniae Inferioris, et alias prior domorum in Hassia, (transfigurationis) et Bonilapidis, qui a lutheranis multas persecutiones passus in fide Jesu X^ti perseverans, obiit 13 junii (1543), habens per tot. ord. plen. cum ps. monachatum. —

(Florence 19 sept. 1918. p. P.B.).

Cartusia Transfigurationis Jesu Christi in Reinschaw.

(Ex D. Jos. capus in suo volumine msc. 7 provinciarum Alemaniae pag. 437-438. –)

Coenobium Transfigurationis Jesu Xti in Reinschaw prope Zwickaw in Misnia, Saxoniae duces fundasse circa annum Domini 1477 perhibentur. De quo tamen in Annalibus cartusiae Erphordiensis haec fere totidem verbis leguntur: „Sub priore 18o Erphordiensi D. Jodoco Kristein viro eloquentiae singularis magnoeque industriae novellis surculis coeptum est provideri domui Transfigurationis, abductis ex cartusia Erphordiana quatuor religiosis, ordine vero dictae Ds cooperante Domino ottonio praeposito Canonicorum Regularium, qui eam prius incoluere, accessit, Ipsius enim et suorum pari consensu effectum est, ut per Sedem Apostolicam ordo cartusiensis ibidem erigeretur. – Ita Aub. Miroeus, orig. cartus. monast. cap. 12. no 14 pag. 56. –

1480. Incorporatur nova plantatio in Misnia et Domus Transfigurationis Christi Sti Martini in terra Messinensi appellatur, et praeficitur in priorem dictae Ds D. Jodocus Rector ejusdem. f 66. – Ab haereticis nunc usurpatur.

Priores. –

D. Jodocus Kristein 1480 perch. ex Rectore fit prior – obiit 1500.

D. Gerlacus profus 1o Ds Erfordiae, 2o Ds Transfigurationis deinde prior obiit 1486. –

D. Melchior profus Ds Erfordiae prior Ds Transfigurationis Jesu Xti obiit 1486.

D. Henricus de Gourberg profus Ds Sti Joannis Btae in Hassia obiit 15 Januarii 1489

1489, alias prior Horti Christi et transfigurationis Jesu Xti. —

D. Georgius Starch profus D. Nurembergae, alias prior D. transfigurationis Jesu Xti obiit 1499. —

Prior hujus D. ad suam instantiam 1512 per chartam absolvitur.

D. Sebastianus profus hujus D. hospes in domo cartusiae 1512 fit per ch. prior. —

D. Thillemanus Rector hujus D. 1520 fit per ch. prior usque ad 1525 prior D. Bonilapidis per ch. Praefuit 5 annis. —

D. Henricus a Rectoratu D. Erfordiae absolutus fit 1525 prior hujus D. per ch.

Rector D. transfigurationis 1526 fit prior per chartam. —

D. Joannes senior hujus D. 1527 fit per chartam prior. — (Hactenus D. Jos. capus. — 21 maii 1897. —). —